

BULLETIN D'INFORMATION

de la FONDATION iFRAP



ÉDITO

Comment économiser 50 milliards ?

Pendant près de 2 mois, la Fondation iFRAP a publié chaque jour des mesures d'économies chiffrées, dans *Le Figaro*, pour un total d'économie variant entre 92 et 99 milliards d'euros. Ces travaux sont des pistes pour le gouvernement, les additionner n'est pas forcément pertinent, certaines recommandations étant plutôt des alternatives. Considérons le cas des dépenses de personnel des fonctions publiques. Soit on gèle les rémunérations des agents publics pour réaliser 6 milliards d'économies en 5 ans, soit on gèle les embauches pour obtenir 17 milliards d'économies en 8 ans. Entre les deux, il faut choisir... Et c'est au gouvernement de le faire. L'essentiel étant de ne sanctuariser aucune dépense publique notamment l'Éducation nationale, secteur souvent considéré comme intouchable. D'après les calculs de la Fondation iFRAP, il est possible de réaliser 5 milliards d'économies en matière de dépenses d'éducation en s'attaquant aux doublons qui existent entre les académies, les régions, les départements, les communes et en augmentant le temps de travail des professeurs.

Cependant, il importe de hiérarchiser les priorités en fonction de la rapidité avec laquelle on veut faire des économies. Il est indispensable d'allier chantiers structurels et mesures conjoncturelles, car, à l'heure actuelle, la dépense publique enflé chaque année de près de 35 milliards d'euros ! Pour dégager des gains immédiats, l'État sera obligé de geler les retraites, les minima sociaux, le plafond de la Sécurité sociale, toutes les aides sociales ainsi que le traitement des agents ou leur recrutement pour des durées à l'appréciation du gouvernement. Et pour des économies structurelles, il faudra mettre en place un grand plan de réorganisation des missions entre les différents acteurs publics centraux, sociaux et locaux, et un éclaircissement du « qui fait quoi ».

Quoi qu'il en soit, nos travaux prouvent que faire 50 milliards d'économies d'ici à 2017, c'est possible !

Agnès Verdier-Molinié,
 directeur de la Fondation iFRAP

Près de 250 passages médias depuis le 1^{er} janvier 2014

La Fondation iFRAP est de plus en plus sollicitée par les médias et multiplie les interventions à la radio (Europe 1 tous les dimanches à 8 h 30, Radio Classique tous les mercredi à 7 h 20, RMC...), à la télévision (LCI-**Les Echos** TF1 dans le Club de l'économie, France 5 dans C dans l'air, France 3 pour le Grand Soir 3...) et dans la presse papier et en ligne (*L'Opinion*, *Le Point*, *Le Figaro*, *Les Échos*...).

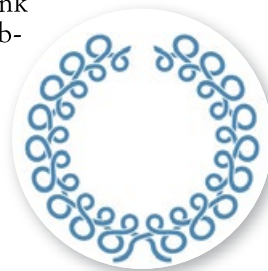




La Fondation iFRAP aux Trophées des think tanks 2014

La 3^e édition des Trophées des think tanks français, organisée par l'Observatoire des think tanks, s'est tenue lundi 17 mars dernier au Conseil économique, social et environnemental. Une cinquantaine de think tanks étaient réunis. La Fondation iFRAP s'est finalement classée :

- 2^e pour le Prix spécial du Jury ;
- 3^e pour le Trophée de la santé ;
- 3^e pour le Trophée de la meilleure stratégie de communication média.



« Ce classement, à lui seul, résume bien l'écosystème actuel et rend hommage aux think tanks les mieux structurés comme par exemple [...] l'iFRAP. »

Selim Allili, président
 de l'Observatoire des think tanks

Tous les jours, du 7 février au 17 avril 2014, la Fondation iFRAP a publié une mesure d'économie dans le journal *Le Figaro*.

Social

■ Pour une allocation sociale unique : réunir le RSA, les allocations logement, la PPE, l'AAH, etc., en une seule allocation plafonnée avec un seul guichet et un seul fichier, permettrait au minimum d'économiser **800 millions d'euros par an**.

■ Désindexer l'allocation de rentrée scolaire : les montants alloués seraient gelés alors à 1,54 milliard d'euros.

Le gain serait de 369 millions d'euros.

Retraites

■ La fusion des caisses de retraite complémentaire du régime général permettrait **1 milliard d'économies par an**.

■ La suppression du dispositif « catégorie active » permettrait d'économiser **3,2 milliards d'euros** à l'horizon 2020.

■ Pensions de réversion : aligner les conditions du public sur le privé. **500 millions d'euros par an d'ici 2020 et plus d'un milliard d'ici 2030** pour les trois fonctions publiques.

Transports

■ Mettre fin au monopole de SNCF Infrastructure. **1 milliard d'euros d'économie par an**.

■ Régions/SNCF : la concurrence nécessaire. Aujourd'hui les voyageurs ne paient que 20 % du coût des trains express régionaux et les régions versent plus de 3 milliards d'euros par an à la SNCF. **1 milliard d'euros d'économie par an**.

Nos 50 idées iFRAP pour économiser

Assurance-chômage

■ Chômage : augmenter la durée de cotisation et rendre les allocations dégressives. **5 milliards d'euros d'économies**.

■ L'alignement du régime d'assurance chômage des intermittents sur celui de l'intérim entraînerait **une économie de 320 millions d'euros par an**.

■ Négocier avec la Suisse sur le chômage des frontaliers : selon l'Unedic, le remboursement annuel de **400 à 500 millions d'euros** versés par la France aux demandeurs d'emploi frontaliers est en jeu.

Collectivités territoriales

■ Fusionner les communes de moins de 10 000 habitants ; en France, la fusion des petites communes permettrait de supprimer les nombreux doublons et près de 120 000 postes de fonctionnaires territoriaux pour atteindre jusqu'à **6 milliards d'économies d'ici à cinq ans**.

■ Réduire le nombre de régions à 15 et revoir la clause générale de compétence. Environ **1 milliard d'euros d'économies en année pleine**, dont 300 millions d'euros sur les dépenses de personnel.

■ Mettre fin à l'action extérieure des collectivités. **Entre 70 et 150 millions d'euros d'économies par an**.

■ Supprimer au moins 42 sous-préfectures : il est possible de réduire de 28 % le nombre de sous-préfectures sans désertifier les territoires les plus isolés. **Soit une économie de 40 à 90 millions d'euros par an**.

■ Réduire les subventions aux associations : la réduction de 5 % des subventions locales aux associations et la création d'un plafond maximal d'emplois dans le secteur associatif - financé à 30 % par des fonds publics - devraient permettre de réaliser **une économie de 1,36 milliard d'euros par an** pour les seules subventions locales aux associations.

Santé

■ Hôpitaux publics : faire converger les tarifs avec le privé. **5 milliards d'euros d'économies par an**.

■ Développer la chirurgie ambulatoire : **4 milliards d'euros d'économies par an**.

■ Mettre fin au surcoût de gestion de la Sécurité sociale en fusionnant les caisses : **entre 4 et 5 milliards d'économies par an**.

■ Médecine de ville, réduire les actes inutiles : baisser à 60 % les remboursements hors série de soins approuvés par le médecin traitant afin de réaliser **une économie de 100 millions** la première année et **jusqu'à 2,5 milliards d'euros** cumulés en cinq ans.

■ Aide médicale d'État : limiter l'AME aux soins essentiels et urgents. **400 millions d'euros d'économie par an**.

50 milliards d'euros

Fonction publique

■ **Non-renouvellement des postes.** Il serait possible d'atteindre en 8 ans une économie de 600 000 postes et **plus de 17,4 milliards d'euros** sur les trois fonctions publiques.

■ **Réintroduire le principe de jours de carence dans le public.** Rien que pour les communes, **ce sont 2 milliards d'euros d'économies.**

■ **Geler l'avancement à l'ancienneté permettrait une économie de 6 milliards d'euros** sur cinq ans.

■ **Suppression du « supplément familial de traitement » pour les agents publics: 1,3 milliard d'euros d'économies.**

■ **Relever le service hebdomadaire** entre 1 heure et 4 heures (pour atteindre 39 heures hebdomadaires). **Entre 3,7 et 15 milliards d'euros d'économies par an** en matière de masse salariale.

■ **Informatiser, mutualiser et externaliser le traitement des rémunérations des fonctionnaires.** Rien que pour les ministères: **190 millions d'euros d'économies** au minimum.

■ **Désindexer les retraites des fonctionnaires.** Une désindexation des retraites de la fonction publique d'État sur trois ans à partir de 2014 permettrait d'économiser **6 milliards d'euros** d'ici à 2025.

Éducation

■ **Décentraliser l'éducation en donnant aux régions les compétences éducatives et en laissant les communes gérer tous les établissements scolaires de leur zone.** **Au minimum 5 milliards d'euros d'économies.**

■ **Fusion des écoles primaires: rationaliser la répartition territoriale des établissements scolaires dans une optique de décentralisation de l'éducation et de fusion des communes.** **10 milliards d'euros d'économies.**

Réforme de l'État et des institutions

■ **Immobilier de l'État: parvenir à un objectif de 12 m² par agent permettrait une contraction de 10 % de la valeur du parc immobilier national.** **1,6 milliard d'économies** par an.

■ **Contraindre les opérateurs de l'État à réduire leurs coûts: imposer aux opérateurs des économies de fonctionnement de 10 % sur trois ans permettrait de dégager 500 millions d'euros au total.**

■ **Agriculture: réduire la bureaucratie au niveau du ministère de l'Agriculture et des opérateurs.** **400 millions d'euros d'économies** par an.

■ **La rationalisation des achats de l'État, avec une réduction de 5 % pour l'administration centrale et de 10 % pour les opérateurs de l'État, permettrait de réaliser 290 millions d'euros d'économies la première année et jusqu'à 4,35 milliards d'euros au bout de cinq ans.**

■ **Moderniser le réseau diplomatique: les Britanniques remplissent aujourd'hui les mêmes missions que le Quai d'Orsay avec 1 milliard d'euros de moins.**

■ **Supprimer le Cese et les Cese: environ 100 millions d'euros d'économies.**



Culture

■ **Cesser toute subvention aux Frac et recentrer leur mission sur la mobilité de l'art contemporain.** **15 millions d'euros d'économies.**

■ **Revoir le financement du Centre national de la cinématographie qui bénéficie d'un budget annuel de presque 1 milliard d'euros.** **200 millions d'euros d'économies** potentielles.

■ **Supprimer le dispositif du 1 % artistique permettrait à l'État et aux collectivités d'économiser 4 millions d'euros par an.**

Parlement

■ **Revenir à 487 députés et réduire le coût de fonctionnement de notre système parlementaire.** Sans toucher au nombre de sénateurs, ces économies pourraient représenter **66,6 millions d'euros par an.**

■ **Suppression de la réserve parlementaire.** **Plus de 163 millions d'euros d'économies.**

Logement

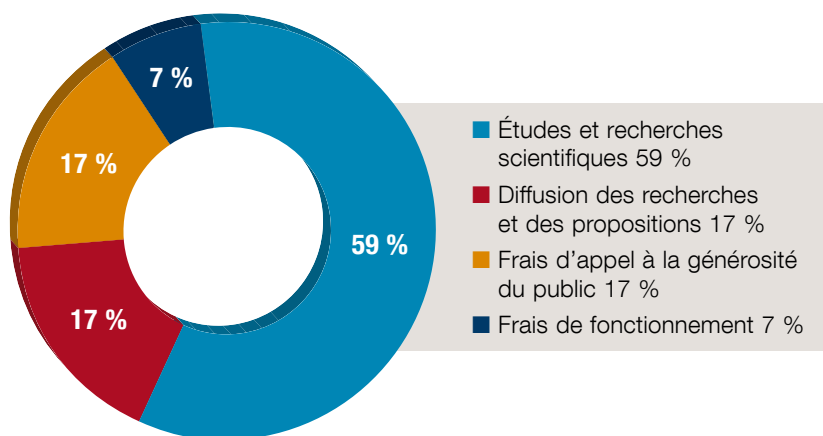
■ **Réduire le nombre de logements intermédiaires (PLS, PLI, ILN): la vente de 5 à 10 % de ces logements permettrait de récupérer 5 milliards d'euros.**

■ **Encourager la mobilité dans le parc HLM: le calcul du loyer en fonction des revenus, et non plus en fonction de l'historique du logement HLM, conduirait à supprimer la subvention de 319 euros à, en moyenne, 20 % des locataires de cette tranche, une économie de 170 millions par an.**

L'année 2013 en chiffres

Entièrement dédiée à la recherche sur les politiques publiques, la Fondation iFRAP est intégralement financée par la générosité privée ; ceci la rend totalement libre de parole, de ses axes de recherche et de ses propositions de réformes. L'année 2013 nous a permis de collecter 1 131 832 € de dons. 76 % des dons sont consacrés aux études et recherches scientifiques et à leur diffusion.

Répartition de l'emploi des dons 2013



Nos comptes seront publiés au Journal officiel après approbation par le Conseil d'administration.

Vous les trouverez également sur notre site Internet : www.ifrap.org

En savoir plus...



La Fondation iFRAP est un think tank qui effectue des études et recherches sur l'efficacité des politiques publiques. Après 25 années de recherches et de publications visant la performance des dépenses publiques, la Fondation a été reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'État paru au *Journal officiel* le 19 novembre 2009. Sa mission : « Effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein emploi et le développement économique, faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, proposer des mesures d'amélioration et mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées ». Son indépendance est assurée par un financement exclusivement privé. Président de la Fondation, Olivier Mitterrand dirige le conseil d'administration ; Agnès Verdier-Molinié est directrice de la Fondation ; Bernard Zimmern, qui a créé la Fondation en 1985 est aujourd'hui son Président d'honneur ; Sandrine Gorrieri est directrice de la rédaction du mensuel de l'iFRAP, *Société Civile* ; Samuel-Frédéric Servière est responsable des questions budgétaires et fiscales ; Monique Olivet est responsable administratif ; Philippe François est expert des questions retraites, santé et énergie ; Bertrand Nouel est expert sur les questions de justice et du social ; Christian Arnault est chargé des sujets transports et Manon Meistemann du site web et des comparaisons internationales.

SOUTENIR LA FONDATION iFRAP

OUI, je m'abonne à *Société Civile* pour 1 an, soit **49 €** au lieu de ~~80 €~~ que je règle par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP



OUI, je soutiens la Fondation iFRAP et fais un don de.....€ que je règle par chèque*, libellé à l'ordre de la Fondation iFRAP

AVANTAGE FISCAL*

Vous êtes une personne morale : réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personnes), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Vous êtes une personne physique : au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable ; ou bien au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 45 000 euros, de 75 % de vos dons versés.

* Seuls les dons donnent droit à déduction fiscale.



M. M^{me}

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Code postal Localité

E-mail

Téléphone

En application de la loi Informatique et liberté du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Ces données pourront être échangées avec d'autres organismes. Vous pouvez vous y opposer en cochant cette case